



AROEVEN Franche Comté  
2 rue des lilas  
25000 Besançon  
☎ 03.81.88.20.72  
aroeven.besancon@aroeven.fr

LA BISBAL D'EMPORDA

Du 12 juillet 2025 au 22 juillet 2025

CHENU Allan, Directeur du séjour  
Mail : a.chenu@aroeven.fr  
(à utiliser uniquement en cas d'extrême urgence)

## LA BISBAL D'EMPORDA CONVOCAION SEJOUR ETE 2025

Pour tous les départs, il est impératif de vous présenter  
A l'heure de RDV fixée sur le tableau ci-dessous :

|  | Départ  | Retour                |
|--|---|-----------------------|
|  | Samedi 12 juillet 2025  | Mardi 22 juillet 2025 |
| <b>BESANCON</b><br>gare S.N.C.F.<br>« Viotte »<br>Rendez-vous<br>station bus/taxis | <b>Départ impératif</b><br><b>08 heures 00</b><br><b><u>(rendez-vous à 07 h 30)</u></b> | <b>19 heures 30</b>   |

A prévoir le jour du départ :

**Attention : il est obligatoire que votre enfant ait sur lui sa carte nationale d'identité ou son passeport valide le jour du départ ainsi que l'autorisation de sortie de territoire si elle n'a pas été transmise au Secrétariat de l'AROEVEN de Franche Comté !**

**Ne pas oublier : Un repas pour le midi tiré du sac.**

CHENU Allan, Directeur du séjour  
Mail : a.chenu@aroeven.fr  
(à utiliser uniquement en cas d'extrême urgence)

## CORRESPONDANCE



Pour écrire à votre enfant pendant le séjour :

**Centre Aroéven Franche Comté**  
**« POU DEL GLAC » Route de**  
**la Bisbal – Calonge - 17100**  
**LA BISBAL D'EMPORDA - GERONE**

- Sauf incident personnel ou majeur (dans ce cas les familles sont prévenues dans les plus brefs délais directement), les directeurs transmettent des nouvelles du séjour sur le blog « **on donne des nouvelles** ». Vous pouvez accéder à ce blog (<https://www.ondonedesnouvelles.com/>) avec le mot de passe suivant :
  - **82ev78ae**

## ASSURANCE

L'Aroéven est assurée auprès de la MAIF et d'INTER MUTUELLES ASSISTANCE couvrant :

- La responsabilité civile des enfants et des jeunes,
- Les accidents pouvant survenir aux participants couvrant l'hospitalisation, le rapatriement, la défense et le recours.

En cas de vol ou de perte de biens, les familles des participants s'adressent à leur assurance individuelle pour bénéficier de ses conditions et franchises prévues par celle-ci, tout en mentionnant l'assurance de l'Aroéven, la MAIF, qui interviendra en compensation, le cas échéant, après application d'une franchise.

## TRAITEMENT MEDICAL

Si votre enfant suit un traitement médical, **son administration n'est possible que si l'original de l'ordonnance est fourni par vos soins** (à remettre le jour du départ) et **les médicaments doivent être dans leur emballage d'origine**.

## TROUSSEAU

Voir fiche spécifique,

## PAPIERS NECESSAIRES A NOUS RETOURNER AVANT LE DEPART

- Si ce n'est pas déjà fait, il est impératif de nous faire parvenir le **dossier individuel été 2025** le plus rapidement possible, par courrier avant le départ.  
En cas de problème de santé, ce document est **INDISPENSABLE** pour garantir une bonne qualité des soins.

## RENSEIGNEMENTS

Pour tous renseignements complémentaires, vous pouvez contacter :

- l'Aroéven Franche Comté au 03.81.88.20.72, du lundi au vendredi de 09h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00  
En dehors de ces horaires vous pouvez nous contacter sur notre numéro d'astreinte : 06.95.04.20.47

**LA BISBAL D'EMPORDA**  
**2025**

## **Comment se passent le départ et le retour de mon enfant ?**

Le directeur et les animateurs accueillent parents et enfants au point de rendez-vous convenu.

## **Qui va s'occuper de mon enfant ?**

Les jeunes sont encadrés par un directeur diplômé et son équipe d'animation, dans le respect de la législation en vigueur.

## **Qui conduit les activités ?**

Les activités sportives nécessitant un encadrement spécialisé sont menées par des animateurs diplômés Brevet d'Etat, Brevet Fédéral ou par des animateurs qualifiés. Pour certaines activités sportives, artistiques et culturelles, l'AROEVEN peut faire appel à des spécialistes.

## **Sur quels critères sont choisis les hébergements ?**

Les structures que nous utilisons sont conformes aux règles en vigueur concernant l'accueil de mineurs (nombre de jeunes par chambre, couchage individuel, non-mixité des chambres, ou sous tente mais offrant le confort et l'hygiène nécessaires à l'accueil collectif de mineurs).

## **Que mangera mon enfant ?**

Petit-déjeuner, déjeuner, goûter et dîner sont inclus. Dans la mesure du possible, nous tenons compte de tout régime alimentaire signalé au préalable. Dans nos séjours à faible effectif, le groupe de jeunes participe à l'élaboration des menus, à l'achat des denrées et à la préparation des repas.

## **Et si mon enfant est malade ?**

En cas de maladie ou d'accident, le jeune bénéficie d'une consultation médicale (médecin ou hôpital). L'assistant sanitaire ou le responsable du séjour prévient la famille.

L'AROEVEN fait l'avance des frais médicaux et le responsable du jeune s'engage à lui rembourser sur facture dès le retour du séjour. La feuille de soins sera délivrée en échange de ce paiement.

## **Le linge sera-t-il lavé ?**

Lorsque la durée du séjour est supérieure à 12 jours, le linge est lavé. . A La Bisbal d'Emporda il ne le sera pas, mais les adolescents peuvent assurer eux-mêmes l'entretien de leur linge avec les conseils d'un animateur.

## **Comment aurai-je des nouvelles de mon enfant ?**

Sauf incident personnel ou majeur (dans ce cas les familles sont prévenues dans les plus brefs délais directement), les directeurs transmettent des nouvelles du séjour sur le blog « on donne des nouvelles ».

Le mot de passe vous est communiqué dans la lettre d'informations.

Les coordonnées du centre ou du directeur y figurent également ; merci de ne les utiliser qu'en cas d'urgence aux heures des repas. Nous vous invitons davantage à écrire à votre enfant et à lui fournir papier et enveloppes libellées (adresse des parents, grands-parents...) et timbrées. Recevoir une carte fait tellement plaisir !

## **Mon enfant pourra-t'il garder son téléphone portable ?**

Il est déconseillé mais l'usage du portable est toléré en dehors des heures d'activités et des temps de vie collective. Les horaires d'utilisation seront communiqués aux jeunes par l'équipe d'animation. Nous demandons aux familles comme aux jeunes de respecter les horaires définis et de limiter leurs appels au strict minimum pour ne pas perturber la vie du séjour. L'AROEVEN décline toute responsabilité en cas de perte, vol ou dégradation d'un téléphone portable. L'encadrement ne pourra prendre la responsabilité de conserver les téléphones des jeunes.

## **Combien devrai-je lui donner d'argent de poche ?**

Pour acheter cartes postales ou souvenirs, prévoyez une somme raisonnable et adaptée à l'âge de votre enfant et à la durée de son séjour. Mettez l'argent dans une enveloppe avec son nom et le montant. Il sera possible soit de confier l'argent à un animateur référent soit laisser l'enfant responsable de son pécule. Merci de le préciser sur l'enveloppe.

L'AROEVEN décline toute responsabilité en cas de perte ou de vol d'argent n'ayant pas été placé sous la responsabilité d'un adulte.

## **Mon enfant pourra-t'il emporter son lecteur MP3 ou sa console de jeux ?**

Un centre de vacances n'est pas un lieu approprié pour amener objets ou vêtements de valeurs. Laissez-les plutôt à la maison, votre enfant aura plaisir à les retrouver en rentrant. L'AROEVEN décline toute responsabilité en cas de perte, vol ou dégradation d'objets personnels durant le séjour.

## **Quelles seront ses obligations ?**

En tant que membre d'un groupe, chaque jeune aura des droits et des devoirs. Le respect de la différence, du rythme de chacun, la solidarité et la tolérance devront guider ses comportements. Les règles de vie seront définies et exposées en début de séjour avec les jeunes et tous devront participer aux tâches inhérentes à la vie en collectivité. Les comportements répréhensibles (vol, violence verbale ou physique, consommation de produits illicites, engendrent des sanctions pouvant aller jusqu'au renvoi du séjour, aux frais du responsable de l'enfant.

## **Mon enfant sera-t-il seul parfois ?**

Lors de sorties en ville ou de temps libres, les adolescents ont la possibilité de circuler dans un périmètre et un temps délimité au préalable avec l'équipe d'encadrement, par groupe de 3 minimum, sans être accompagnés d'un animateur, si vous y êtes opposé merci de le signaler.

**MATÉRIEL - TROUSSEAU**  
**LA BISBAL D'EMPORDA à Gérone**

PARTICIPANT:

NOM : ..... PRÉNOM : .....

SEXE :  FILLE  GARÇON

Séjour : du ...../...../..... au ...../...../.....

Ce séjour étant organisé dans un but de développement et d'émancipation des jeunes, nous ne proposons pas pour ce séjour d'inventaire précis. Nous préférons que le jeune accueilli puisse choisir ce qu'il souhaite mettre dans sa valise.

Prévoyez des affaires en nombre suffisant pour les 12 jours.

Nos recommandations :

- Un sac à dos en bon état : pour les sorties...
- Une valise facilement transportable par le jeune
- Nécessaire pour la baignade : drap de bain, maillots de bains, crème solaire, lunettes de soleil, casquette (la baignade ne sera pas obligatoire)
- Nécessaire en cas de pluie : manteau type K-Way
- Nécessaire pour activité : tenue sans risque et une tenue fermée pour les jeux/balades en forêt (chaussures fermées, manches longues, jeans, etc.)
- Chaussures fermées et confortables pour la marche
- Chaussures auxquelles vous ne tenez pas trop : pour les activités spécifiques (pour aller dans l'eau, pour marcher dans la boue ...)
- Nécessaire pour la toilette
- **Nous attirons votre attention sur le fait qu'il est obligatoire que votre enfant ait sur lui sa carte d'identité ou son passeport valide le jour du départ ainsi que l'autorisation de sortie de territoire si celle-ci n'a pas été transmise au secrétariat de l'AROEVEN de Franche Comté**

COMMENT UTILISER CETTE FICHE ?

A la maison :

Au moment de faire la valise, les parents notent le nom des affaires dans la colonne « effet emporté » et le nombre de pièces de chaque sorte dans la colonne « dans le sac » (voir au verso). Il est important que le jeune soit présent lors de cette opération. A partir de 14 ans, le jeune est responsable de son trousseau et aucun contrôle ne sera effectué.

Glissez ensuite cette fiche dans la valise de votre enfant, ou donnez la au responsable le jour du départ.

Dès l'arrivée du/de la jeune sur les lieux du séjour :

Le contenu du trousseau sera contrôlé par un animateur, avec le/la jeune, et reporté dans la colonne « quantité relevée arrivée ». La même opération sera faite avant le départ du centre dans la colonne « quantité relevée départ ».

Les observations éventuelles seront notées dans la colonne « observations ».

**IMPORTANT**

Afin d'éviter des pertes ou échanges de vêtements, nous vous conseillons de marquer les vêtements de votre enfant en particulier pour les plus jeunes et d'éviter tout objet de valeur et les vêtements de marques.

**TRAITEMENT MÉDICAL**

Si votre enfant suit un traitement médical, son administration n'est possible que si l'original de l'ordonnance encore à jour pour toute la durée du séjour est fourni par vos soins et les médicaments doivent être dans leur emballage d'origine. À remettre en mains propres au responsable le jour du départ

**LA BISBAL D'EMPORDA  
2025**

